

Etudes et documents : n° 15  
Juillet 2001

**Les communiqués relatifs aux résultats annuels 2000 des sociétés cotées  
au premier marché et au nouveau marché.**

**Le premier marché en bref ...**

- \* 97 % des sociétés cotées ont publié leur communiqué relatif à leurs résultats annuels dans le délai de trois mois (94 % en 2000).
- \* Le délai moyen de publication des communiqués annuels publiés en 2001 est de 76 jours après la clôture de l'exercice (79 jours en 2000).
- \* 88 % des sociétés mentionnent que les informations comptables présentées ont été vérifiées par le commissaire (88 % en 2000).

**Introduction**

L'arrêté royal du 17 décembre 1998 (Moniteur belge du 16 janvier 1999) modifiant l'arrêté royal du 3 juillet 1996<sup>1</sup>, a introduit l'obligation pour les sociétés cotées au premier et au nouveau marché, de publier un communiqué payant relatif à leurs résultats annuels et ce, dans un délai de trois mois à dater de la clôture de leur exercice. Ce communiqué doit au minimum contenir certaines données comptables obligatoires, un commentaire de ces données ainsi qu'une mention relative au contrôle des données comptables par le commissaire.

---

<sup>1</sup> Arrêté royal du 3 juillet 1996 relatif aux obligations en matière d'information périodique des émetteurs dont les instruments financiers sont inscrits au premier marché et au nouveau marché d'une bourse de valeurs mobilières.

La Commission bancaire et financière a publié deux études (n° 8 – mai 1999 et n° 13 - juillet 2000) sur les communiqués annuels publiés en 1999 et en 2000 en vertu de l'arrêté royal du 3 juillet 1996.

La présente étude, qui actualise celles publiées en 1999 et 2000, couvre une année complète et porte sur les 127 sociétés belges cotées au premier marché, hors sicafi et pricaf, qui ont publié un communiqué annuel relatif à leur comptes annuels 2000. Elle porte, de façon plus limitée, sur les communiqués annuels publiés par les sociétés belges cotées au Nouveau Marché au cours de la même période.

Par ailleurs, quelques émetteurs ont pris l'habitude de publier deux communiqués relatifs à leurs résultats annuels, le premier étant le plus souvent qualifié de communiqué préliminaire. Pour les besoins de la présente étude, seul le communiqué publié conformément aux dispositions de l'arrêté royal a été retenu.

### **Données relatives au premier marché**

#### **1. Délais de publication**

##### **1.1. Ventilation mensuelle des publications**

La répartition des communiqués selon que la publication est intervenue un, deux ou trois mois après la clôture de l'exercice considéré donne la situation suivante :

*Tableau 1*

	<b>1999</b>		<b>2000</b>		<b>2001</b>	
	<b>Nbre</b>	<b>%</b>	<b>Nbre</b>	<b>%</b>	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Les 1er et 2ème mois	16	14 %	16	12 %	21	17 %
Le 3ème mois	86	75 %	106	82 %	102	80 %
Après le 3ème mois	12	11 %	8	6 %	4	3 %
Total	114	100 %	130	100 %	127	100 %

Pour cette troisième année d'application des dispositions nouvelles, 97 % des sociétés (contre 94 % en 2000 et 89 % en 1999) ont publié leur communiqué annuel dans le délai réglementaire de trois mois.

## 1.2. Délais moyens de publication

Les délais moyens, exprimés en jours calendrier, pour les périodes sous revue, se présentent comme suit :

*Tableau 2*

	1999	2000	2001
Bel 20	76 j	75 j	71 j
Continu	-----	-----	75 j
Fixing	-----	-----	79 j
Ensemble des sociétés	79 j	79 j	76 j

On constate, pour l'année passée sous revue, une sensible diminution du délai de publication du communiqué annuel des sociétés composant le Bel 20. Cette diminution se répercute également sur le délai moyen de publication de l'ensemble des sociétés<sup>2</sup>.

## 2. Vérification des données comptables par le commissaire

Les communiqués ont été classés en trois catégories suivant qu'ils indiquent ou non que les chiffres ont été vérifiés par le commissaire.

*Tableau 3*

	1999		2000		2001	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Mention que les chiffres sont vérifiés	87	76 %	115	88 %	112	88 %
Mention que les chiffres ne sont pas vérifiés	23	21 %	8	6 %	9	7 %
Pas de mention	4	3 %	7	6 %	6	5 %
<b>Total</b>	114	100 %	130	100 %	127	100 %

Le pourcentage de sociétés qui déclarent des données comptables vérifiées par leur commissaire est inchangé par rapport à l'année dernière.

<sup>2</sup> Une comparaison selon les marchés n'est pas pertinente avec les années précédentes en raison de la réorganisation des marchés intervenue au cours des derniers mois et des différences marquées dans la population des sociétés concernées.

La diversité importante des mentions utilisées dans les communiqués publiés en 1999 en ce qui concerne l'existence ou non de réserves a conduit le Conseil de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises (IRE) à émettre le 7 janvier 2000 un avis relatif au rôle du commissaire face aux communiqués semestriels et annuels des sociétés cotées en bourse. Cet avis précisait notamment les mentions à reprendre dans les communiqués sur les résultats annuels dans les différentes hypothèses possibles d'avancement des travaux de vérification.

Le tableau 4 ci-après distingue les communiqués (112 sur le total de 127) dont les chiffres ont été vérifiés par le commissaire et ce, suivant la classification préconisée par l'IRE.

Tableau 4

	2000		2001	
	Nbre	%	Nbre	%
Chiffres audités avec réserves (audit totalement terminé) <sup>3</sup>	0	0 %	5	4 %
Chiffres audités sans réserves (audit totalement terminé) <sup>4</sup>	58	50 %	60	54 %
Audit "substantially completed"	53	46 %	43	38 %
Aucune mention sur des réserves ou corrections significatives	4	4 %	4	9 %

On constate pour l'année sous revue une augmentation du nombre de sociétés pour lesquelles les travaux de révision sont entièrement terminés au moment de la publication (58 % en 2001 contre 50 % en 2000).

### 3. Contenu chiffré

On notera tout d'abord que le contenu chiffré a été présenté sous forme de tableau dans l'ensemble des communiqués publiés cette année (inchangé par rapport à 2000).

#### 3.1. Données comptables sur les résultats

Les tableaux 5 et 6 ci-après résultent d'une analyse plus détaillée du contenu des communiqués annuels selon les grands agrégats comptables.

<sup>3</sup> Couvre les cas d'audit terminés, rapports signés ou non.

<sup>4</sup> Couvre les cas d'audit terminés, rapports signés ou non.

La modification de l'arrêté royal du 3 juillet 1996 a introduit l'obligation de publier un contenu minimum en ce qui concerne les données comptables (les sept données reprises dans le tableau n° 5 ci-après). Certaines données ne sont toutefois pas adaptées à l'activité spécifique de certaines sociétés (banques, cas particuliers, ..). En outre, un certain nombre de sociétés à portefeuille utilisent le schéma optionnel<sup>5</sup>. Pour rappel, dans une circulaire de décembre 1999, la Commission bancaire et financière a préconisé un schéma pour les communiqués de ces sociétés.

L'analyse des données comptables a dès lors été faite selon le schéma utilisé .

A. Données comptables publiées par les sociétés utilisant le schéma général des comptes<sup>6</sup>

Tableau 5

	2000 (base = 97)		2001 (base = 100)	
	Nbre	%	Nbre	%
Chiffre d'affaires ou équivalent	96	99 %	100	100 %
Résultat d'exploitation	91	94 %	93	93 %
Résultat financier	90	93 %	91	91 %
Résultat courant	90	93 %	93	93 %
Résultat exceptionnel	93	96 %	95	95 %
Résultat avant impôts	94	97 %	94	94 %
Résultat après impôts	97	100 %	100	100 %

Seuls le chiffre d'affaires (ou équivalent) et le résultat après impôts ont été mentionnés par l'ensemble des sociétés utilisant le schéma général de comptes. On retrouve les autres données obligatoires dans la toute grande majorité des communiqués sous revue.

<sup>5</sup> Schéma de compte de résultat optionnel de l'arrêté royal du 1er septembre 1986 relatif aux comptes annuels et consolidés des sociétés à portefeuille.

<sup>6</sup> A l'exception des banques et autres cas particuliers (au nombre de 5).

B. Données comptables publiées par les sociétés utilisant le schéma optionnel

Tableau 6

	2000 (base = 26)		2001 (base = 22)	
	Nbre	%	Nbre	%
Résultat financier récurrent	23	88 %	22	100 %
Autre résultat récurrent	23	88 %	22	100 %
Résultat en capital	23	88 %	21	96 %
Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence	17	65 %	17	77 %
Résultat exceptionnel	22	85 %	18	81 %
Résultat avant impôts	25	96 %	22	100 %
Résultat après impôts	26	100 %	22	100 %

Quatre des sept données comptables préconisées par la CBF (résultat financier récurrent, autre résultat récurrent, résultat avant impôts et résultat après impôts) ont été mentionnées par l'ensemble des sociétés utilisant le schéma optionnel au cours de l'exercice sous revue.

3.2. Données extra-comptables

Au-delà des données comptables obligatoires, certaines sociétés fournissent des données extra-comptables utiles pour l'information des investisseurs :

Tableau 7

	1999		2000		2001	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Données par action	58	51 %	78	60 %	82	64 %
Données sectorielles ou géogr.	32	28 %	57	44 %	46	36 %
Perspectives	78	68 %	99	76 %	95	74 %
Dividende	94	82 %	110	85 %	117	92 %

#### 4. Informations diverses

A titre d'information, nous avons également relevé que des informations ont été données à propos des points suivants :

*Tableau 8*

	1999		2000		2001	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Chiffres exprimés en €	79	69 %	102	78 %	111	87 %
Adresse internet de la société	29	25 %	38	29 %	60	47 %

#### **Données relatives au nouveau marché**

Les neuf sociétés cotées au nouveau marché ont publié un communiqué annuel en 2001.

Le délai moyen de publication pour ces neuf communiqués a été de 84 jours (délai inchangé par rapport à 2000).

Huit des neuf sociétés ont fait contrôler leurs chiffres par le commissaire.

Etudes et documents : n° 15

Annexe

**Tableaux chronologiques des publications**1. Sociétés inscrites au premier marché clôturant leur exercice le 31 décembre

Nom société	Résultats annuels 2000 : date de publication
Telindus Group	27 janvier 2001
EVS Broadcast	08 février 2001
Ibel	14 février 2001
Brantano	15 février 2001
Mosane	16 février 2001
Texaf	16 février 2001
Union Minière	16 février 2001
Cobepa	17 février 2001
BMT	20 février 2001
I.P.T.E.	21 février 2001
D'Ieteren	23 février 2001
Creyf's	24 février 2001
Sidro	24 février 2001
Arinso	27 février 2001
Belgacom	27 février 2001
Punch International	27 février 2001
Van de Velde	01 mars 2001
KBC Banque & Assurance	06 mars 2001
Mobistar	06 mars 2001
Quick	06 mars 2001
LSG	07 mars 2001
Distrigaz	08 mars 2001
Econocom Group	08 mars 2001 <sup>1</sup>
Electrabel	08 mars 2001
Glaverbel	08 mars 2001
Afrifina	09 mars 2001
Barco	09 mars 2001
Bekaert	09 mars 2001
Sipef	09 mars 2001
Systemat	09 mars 2001
Tessengerlo	09 mars 2001
Brederode	10 mars 2001
Ter Beke	10 mars 2001
Tractebel	10 mars 2001
Henex	13 mars 2001
Real Software	13 mars 2001
Carrières Unies de Porphyre	14 mars 2001
Plantations Nord-Sumatra	15 mars 2001
Recticel	15 mars 2001
Remi Claeys Aluminium	15 mars 2001
Socfin	15 mars 2001
Ackermans & van Haaren	16 mars 2001
Agfa-Gevaert	16 mars 2001

<sup>1</sup> Résultats provisoires publiés le 24 janvier 2001.



Nom société	Résultats annuels 2000 : date de publication
CFE	16 mars 2001
Lotus Bakeries	16 mars 2001
Deceuninck	16 mars 2001
Delhaize	16 mars 2001
Dexia	16 mars 2001
Duvel Moortgat	16 mars 2001
Moury Construct	16 mars 2001
Resilux	16 mars 2001 <sup>2</sup>
BarcoNet	17 mars 2001
Fountain	17 mars 2001
Gevaert	17 mars 2001
Ion Beam Application	17 mars 2001
Ontex	17 mars 2001
Photo Hall	17 mars 2001
Omega Pharma	20 mars 2001
Agridec	22 mars 2001
Almanij	22 mars 2001
Bois Sauvage	22 mars 2001
Surongo	22 mars 2001
Cie Immobilière de Belgique	22 mars 2001
Interbrew	22 mars 2001
CNP	23 mars 2001 <sup>3</sup>
Electrafina	23 mars 2001
GBL	23 mars 2001
PCB	23 mars 2001
Carestel	24 mars 2001
Fortis (B)	24 mars 2001
Solvac	24 mars 2001
Solvay	24 mars 2001 <sup>4</sup>
Accentis	27 mars 2001
Bureau Van Dijk	27 mars 2001
Roularta	27 mars 2001
Sait-Stento	27 mars 2001
UCO Textiles	27 mars 2001 <sup>5</sup>
Ariane Group	28 mars 2001
Atenor	28 mars 2001
Floridienne	28 mars 2001
VPK Packaging Group	28 mars 2001
Berginvest	29 mars 2001
Catala	29 mars 2001
Cockerries d'Anderlues	29 mars 2001
Deficom Group	29 mars 2001
IRIS Group	29 mars 2001
Prominter	29 mars 2001
Sioen Industries	29 mars 2001
Beluga	30 mars 2001
Co.Br.Ha	30 mars 2001
Crédit Professionnel	30 mars 2001

<sup>2</sup> Exercice de 18 mois (01/07/99 au 31/12/00). Un communiqué sur les douze premiers mois (01/07/99 au 30/06/00) a été publié le 14 septembre 2000.

<sup>3</sup> Comptes consolidés restreints publiés le 26 janvier 2001.

<sup>4</sup> Résultats préliminaires publiés le 08 février 2001.

<sup>5</sup> Résultats provisoires publiés le 13 février 2001.

Nom société	Résultats annuels 2000 : date de publication
Financière d'Obourg	30 mars 2001
Financière de Tubize	30 mars 2001
Hamon	30 mars 2001
Miko	30 mars 2001
Pinguin	30 mars 2001
Sabca	30 mars 2001
Spadel	30 mars 2001
UCB	30 mars 2001
Auximines	31 mars 2001
Campine	31 mars 2001
City Hotels	31 mars 2001
CMB	31 mars 2001
Concentra	31 mars 2001
Think-Media	31 mars 2001
Electrorail	31 mars 2001
Kinepolis	31 mars 2001
Koramic	31 mars 2001
Mitiska	31 mars 2001
Picanol	31 mars 2001
Saptec	31 mars 2001
Société belge des Bétons	31 mars 2001
Sofina	31 mars 2001
Trustcapital	31 mars 2001
Spector	03 avril 2001
Cimescaut	03 avril 2001
Engrais Rosier	05 avril 2001
GIMV	06 avril 2001 <sup>6</sup>

2. Sociétés inscrites au premier marché ne clôturant pas leur exercice le 31 décembre

Nom société	Clôture exercice	Résultats annuels 2000 : date de publication
Neuhaus	30-06-00	08 septembre 2000
Glaces de Charleroi	30-09-00	23 novembre 2000
Ubizen	30-09-00	25 novembre 2000
Glaces de Moustier	31-10-00	12 décembre 2000
Associated Weavers	30-11-00	31 janvier 2001
GIB	31-01-01	29 mars 2001
SCF	28-02-01	31 mai 2001
Dolmen	31-03-01	27 juin 2001
Colruyt	31-03-01	29 juin 2001

<sup>6</sup> Chiffres sur la consolidation partielle publiés le 23 février 2001.

### 3. Sociétés inscrites au nouveau marché

Nom société	Clôture exercice	Résultats annuels 2000 : date de publication
Bluegate	30-09-00	15 décembre 2000
Parc Paradisio	31-10-00	31 janvier 2001
IBt	31-12-00	15 février 2001
Best Of Internet	31-12-00	28 mars 2001
Fardis	31-12-00	30 mars 2001
Link Software	31-12-00	30 mars 2001
Thema Vision	31-12-00	30 mars 2001
Fidelity Net Marketing	31-12-00	31 mars 2001
VMS Keytrade	31-12-00	05 avril 2001

- oOo -

### Etudes publiées

1. Les communiqués semestriels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1997)
2. Le tableau de flux de trésorerie ou de financement : un examen comparatif de l'information donnée par les entreprises cotées à terme (février 1998)
3. La publication de données spécifiquement destinées aux investisseurs par les sociétés cotées au marché à terme (mars 1998)
4. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1998)
5. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de "corporate governance" (octobre 1998)
6. Les communiqués semestriels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1998)
7. Quelle transparence pour le portefeuille-titres (janvier 1999)
8. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1999)
9. Règles d'évaluation (juillet 1999)
10. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de "corporate governance" dans les rapports annuels 1998 (novembre 1999)
11. La publication de données spécialement destinées aux investisseurs par les sociétés belges cotées au premier marché (décembre 1999)
12. Les communiqués semestriels 1999 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1999)
13. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 2000 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (juillet 2000)
14. Les communiqués semestriels 2000 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (novembre 2000)

Des exemplaires supplémentaires des études publiées, disponibles dans les deux langues nationales, peuvent être obtenus par écrit ou par fax auprès du Service Documentation de la CBF (Mme G. Malcorps) au prix de BEF 150 par étude (+ BEF 100 de frais de port).

Ces textes sont également disponibles sur le site de la Commission (adresse : <http://www.cbf.be>).

CBF / DOCUMENTATION ET PUBLICATIONS  
AVENUE LOUISE 99  
1050 BRUXELLES  
FAX : 02/535.23.23

---